

La
Bruyère

Le champ est ouvert

Numéro 11

Mars 2006

Editorial

Nos enfants pourront-ils encore se loger à La Bruyère ?

DANS CE NUMÉRO :

Une soirée énerg(ét)ique	2
Très cher, le logement à La Bruyère	2
Nuisances sonores : le ministre répond	3
Opération « souris » pour les enfants déficients auditifs	3
Valen...train : Ecolo La Bruyère en était	3
Portrait de Brigitte Maroy, échevine Ecolo à Sombreffe	4

logique actuelle de la Politique Agricole Commune qui vise davantage l'agriculture extensive qu'intensive.

La question actuelle pour le citoyen bruyérois, au-delà d'un apport financier conséquent pour celui qui peut vendre un lopin de terre, est de savoir qui va pouvoir encore acheter un

Pour le gestionnaire politique, la question est de savoir s'il veut un ghetto de riches en excluant la population locale jeune et à revenus moyens. Et dès lors que faire? Et comment? Le pouvoir communal peut-il réguler les prix du marché? Pour le maieur, la réponse est simple: laissons faire la loi de l'offre et la demande (c'est d'ailleurs ce qu'il a

l'associatif, c'est un risque de chute démographique du nombre d'élèves pour les écoles... C'est aussi dangereux: un ghetto de riches (exigeants en termes de sécurité et de services), cela attire les convoitises et les seules alarmes n'y suffiront pas...

Pour ECOLO, c'est surtout injuste et inégal. La mixité sociale devrait être la règle partout: pourquoi renvoyer aux autres communes les jeunes et les revenus moyens et modestes? Les villes supportent déjà le coût de la création d'emplois alors que ce sont les communes résidentielles périurbaines qui en bénéficient...(1)
Pour ECOLO, la commune doit agir et le peut grâce à de nombreux outils légaux et à des projets qui visent à maintenir une population jeune et diversifiée dans nos villages.

La soirée du 21 mars à Saint-Denis proposera des outils et des actions concrètes réalisées dans les communes proches qui peuvent nous servir d'exemples de politiques à mettre en œuvre à La Bruyère.

Bienvenue à tous.

ecolo

La presse a fait écho à l'étude des notaires: avec 85 €/m², La Bruyère est la terre à bâtir la plus chère du namurois! Si on compare ce prix à celui de l'an dernier (INS, p.2), il a tout simplement doublé! Ce montant s'explique d'une part par la situation géographique de La Bruyère (proximité de Namur et des grands axes) mais aussi par la rareté des terrains à vendre: s'il reste 10% des terres bâtissables selon le plan de secteur, pourtant très généreux, celles-ci sont davantage situées au sud (Rhisnes, Emynes, Bovesse) qu'au nord (Meux et St Denis) très demandé. Par ailleurs, le prix des terres agricoles augmente (voir p.2) lui aussi puisque, outre leur qualité, elles sont aujourd'hui recherchées par nos agriculteurs en manque de terrains dans la

terrain ou une habitation à un tel coût, plus proche de ceux du Brabant Wallon que du Namurois?

toujours pratiqué comme devise en « vrai » libéral). .. Mais le risque est grand: le départ d'une population jeune, c'est la perte d'un dynamisme local dans

ecolo La Bruyère

Nos enfants pourront-ils encore se loger à La Bruyère ?

Agir ensemble pour un habitat durable accessible à tous

Soirée d'information.

VENDU

Mardi 21 Mars 2006
20h - Salle « La Ruche » à Saint-Denis

Avec la participation de :

- ▶ Jean-Marc Toussaint, Directeur-coordonnateur au CPAS de Namur
- ▶ Brigitte Maroy, Echevine de l'urbanisme à Sombreffe
- ▶ Philippe Grévisse, Président du CPAS de Gembloux
- ▶ Benoît Roels, de l'Agence Immobilière Sociale de La Bruyère
- ▶ Jeannette Waucquez, Architecte au Fonds du Logement

Editeur responsable: Jean Severin, rue des Déportés 11, 5980 Rhinnes

(1) La Bruyère, est après Hastière et proportionnellement à son nombre d'habitants, la commune la moins pourvoyeuse d'emplois de toute la province de Namur: 1465 emplois pour 8321 habitants (soit 17,8%).

Action écologiste À La Bruyère

Le 25 janvier à Meux, Ecolo La Bruyère a organisé sa seconde soirée citoyenne sur le thème de l'énergie. Protéger notre environnement commence au niveau local même si la passivité de la majorité communale actuelle de La Bruyère, comme l'a rappelé **Jean Severin**, est dans ce contexte assez sidérante. Ainsi, le bilan écologique de La Bruyère, présenté par **Philippe Soutmans**, s'est résumé à installer des éclairages publics au sodium...

Pourtant, de nombreuses communes font des efforts notoires, comme Assesse où **Paul Wattecamps** est échevin Ecolo de l'environnement. Pour lui, la commune doit d'abord montrer l'exemple dans l'économie d'énergie des bâtiments publics. Ensuite, le collège échevinal peut faire des choix forts: en collaboration avec le Bureau Economique de la Province, il prépare l'installation d'une unité de biométhanisation de déchets

UNE SOIREE ENERG(ET)IQUE ...

ménagers organiques qui permettrait de traiter 40% du volume de nos poubelles... et de produire de l'énergie électrique pour la moitié d'Assesse. Mais cette commune associe aussi ses citoyens: site Internet sur les économies d'énergie, primes communales pour l'installation de panneaux solaires, ... Assesse étudie actuellement la création d'un petit parc éolien qui devrait rendre la commune autonome pour sa consommation d'électricité.

La soirée s'est prolongée avec **Thierry Laureys**, conseiller communal Ecolo à Philippeville, qui

présenta les réalisations « PALME » dont il est l'initiateur à Beauraing (Programme d'Action Locale pour la Maîtrise de l'Energie). Pour réduire la production communale de 25.000 tonnes de CO² par an, des actions très simples sont développées: amélioration de l'isolation de greniers, pratiques attentives (couper les radiateurs le soir dans les bâtiments communaux), changements de comportements des élèves dans les écoles, ...

La Région Wallonne a déjà bien compris l'importance des économies d'énergie et son rôle de levier public: **Cécile Barbeaux**, ex-collaboratrice de José Darras, présenta les 13 types de primes pour aider les ménages à économiser l'énergie.

La soirée s'est achevée avec le témoignage de **Claude Delforge**, membre d'Ecolo Namur, qui a lancé à Vedrin l'achat groupé de panneaux solaires (réductions chez les fournisseurs, facilitation des démarches administratives, standardisation du cahier des charges, identification de fournisseurs sérieux, ...).

Ces adresses de contact sont sur le site: www.labruyere.ecolo.be

Si cette soirée a démontré que La Bruyère avait déjà perdu beaucoup de temps en ces matières, **Ecolo** défendra un programme fort au sein d'une majorité :

- ✓ **Audit énergétique** des bâtiments communaux;
- ✓ **Information** et sensibilisation de la population;
- ✓ Etude de **primes énergétiques** communales;
- ✓ Développement de **projets énergétiques communaux** (isolation, éolien, biomasse, ...)
- ✓ **Valorisation** des réalisations locales (démarches citoyennes).



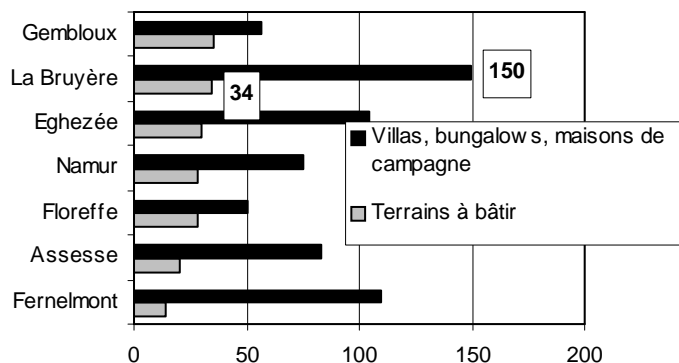
TRES CHER, LE LOGEMENT A LA BRUYERE...

GROS PLAN

Quatre euros au m² : c'est le prix actuel d'une terre de culture à La Bruyère selon les données 2004 de l'Institut National des Statistiques soit trois fois plus qu'à Eghezée et deux fois plus qu'à Fernelmont. C'est dire si la terre devient rare à La Bruyère. Ainsi, selon le plan de secteur, il ne resterait plus que 10% de terrains constructibles. Après Gembloux, ce sont les plus chers en Province de Namur: **34 €/m²** (En 2005, selon les notaires, ce serait 85€/m²).

A la Bruyère, les logements moyens sont, après Gembloux et Namur, **les plus chers de la province** puisque la moyenne des ventes en 2004 s'établissait à 94 €/m² construit! Pour les logements « haut de gamme » (villas), **notre commune est de loin, la 1^{ère} de la Province, avec 150 €/m²** ... Situés largement au-dessus de la moyenne Wallonne, les prix du logement à La Bruyère sont

COUT DU LOGEMENT (prix en €/m²) - INS 2004



aujourd'hui très proches du Brabant Wallon. Résultats: des **habitations nouvelles de plus en plus petites** (117 m²/logement en 2004 pour 152 m² en 1997), ce qui reste globalement de grands logements puisqu'à La Bruyère, un tiers de l'habitat couvre plus de 104 m² contre 1/5^{ème} en Région Wallonne; notre commune

compte peu de petits logements (moins de 50 m²): 14% contre 25% en Région Wallonne.

Enfin, si les permis octroyés pour la rénovation ont tendance à se maintenir (30/an), les demandes de construction semblent repartir à la hausse et supplantent les rénovations...

Nuisances sonores à Rhisnes et Emines : Ecolo a interpellé le ministre Daerden

L'ÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN

A l'initiative d'Ecolo La Bruyère, la députée Monika DETHIER-NEUMANN(ECOLO) a interrogé le **Ministre DAERDEN** au sujet des suites qu'il comptait donner à la démarche des citoyens de la commune de La Bruyère. Ces derniers lui ont récemment remis une pétition reprenant plus de 400 signataires, relative à la pollution sonore dont ils sont victimes à cause de la proximité de l'autoroute E40, de la dégradation de son revêtement et de l'absence de murs anti-bruit.

Le 26 janvier, le ministre a donné quelques éclaircissements :

« A Emines, des relevés acoustiques ont été réalisés en 2000 dans les rues de Rhisnes, de la Croix et de Daussoulx. Il en résulte que le niveau équivalent sonore relevé ne dépasse pas les 56 décibels pondérés et que, dès lors, ce site ne fait pas partie de la liste hiérarchisée des sites wallons exposés au bruit routier.

En ce qui concerne le village de Rhisnes, mes collaborateurs ont reçu, le vendredi 9 décembre 2005, les représentants du comité de riverains ; l'entrevue très conviviale a permis d'éclaircir différents points.

Le site de la route de Gembloux est classé

en 60^{ème} position(*) dans la liste établie par mes services. Les relevés de bruits que mes services ont effectués datent de l'année 2000 et la majeure partie des nuisances provient principalement de la R.N. 904 et non de l'autoroute. Depuis lors, le revêtement de cette route a été refait.

Il apparaît qu'actuellement aucune mesure de bruit n'a été faite au centre du village d'où proviennent la plupart des signataires.

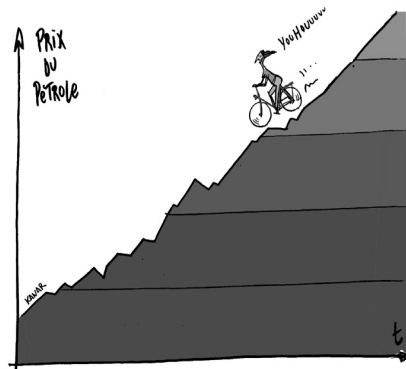
J'ai donc déjà chargé mon administration de réaliser les mesures adéquates et d'étudier la faisabilité du prolongement du mur antibruit actuel par un merlon, ainsi que la réfection du mur végétal déjà existant.

Par ailleurs, en 2006, la réfection du revêtement de l'autoroute dans le sens Charleroi - Liège sera faite ponctuellement au droit des dégradations.

La date de pose d'un mur antibruit sur le viaduc de Rhisnes dépendra de la position du nouveau site dans la liste hiérarchisée des sites soumis à nuisances sonores car, comme l'honorable Membre le sait, je tiens à respecter le classement de cette liste »

Ce dossier est à suivre car cette réponse est loin d'être satisfaisante ...

(*) En fait, 1^{ère} de la province de Namur, NDLR



VALEN...TRAIN : Ecolo La Bruyère en était ...

Ce 14 février 2006, à St-Denis Bovesse et à Rhisnes, les militants Ecolo de la Bruyère étaient présents pour soutenir et entendre les navetteurs de la ligne 161. L'état des deux gares de La Bruyère est tel, malgré le placement de nouveaux abris pour voyageurs, que Jean Severin interpellera le Collège Echevinal sur les démarches urgentes à effectuer auprès de la SNCB pour aménager les lieux.

OPÉRATION « SOURIS » pour les enfants déficients auditifs

En février, les parents d'enfants déficients auditifs, entourés de bénévoles, ont vendu des souris en chocolat dans les villages de La Bruyère dans le cadre d'une opération de solidarité.

Les écoles communales de Rhisnes et Meux sont pilotes en terme d'intégration d'enfants sourds dans l'enseignement ordinaire. De fait, la grande majorité des enfants sourds ont des capacités intellectuelles identiques à celles des enfants entendants et leur maintien dans l'enseignement ordinaire est par conséquent l'objectif légitime de nombreuses familles. Il est toutefois certain que l'enfant sourd ne pourra pleinement profiter de l'enseignement ordinaire que s'il bénéficie d'un encadrement adapté. Ainsi, l'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones (APEDAF) s'occupe



Coup de cœur

entre autres de l'intégration scolaire de ces enfants via un service d'aide pédagogique. La mission de ces accompagnateurs consiste à intervenir aux côtés des enseignants pour notamment interpréter les cours en langue des signes..

Ce soutien pédagogique favorise la réussite mais cela a un coût.

Aussi, chaque année durant le mois de février, une action de solidarité baptisée " Opération Souris " est réalisée dans toute la région wallonne et en particulier à La Bruyère où un suivi est organisé aux écoles communales de Meux et de Rhisnes (et à l'Institut Sainte-Marie Namur pour le secondaire).

Pour plus d'informations:

Bernard Liétar, président : 0478/990 195 .
Siège social de l'APEDAF : 02/644 66 77.
<http://www.apedaf.be>

APEDAF : Ecolo a questionné Arena

Lors de la Commission « Education » du Parlement de la Communauté Française ce mercredi 15 février, le parlementaire Yves Reinkin, à l'initiative d'Ecolo La Bruyère, a demandé à la Ministre-Présidente de la Communauté Française la confirmation du maintien des actuels emplois d'accompagnateurs pédagogiques auprès de l'APEDAF après décembre 2006.

Dans sa réponse, Marie Arena, annonce qu'elle a pris, après évaluation, la décision de reconduire les postes des aides pédagogiques pour les enfants sourds. Toutefois, comme la convention qui lie la Communauté Française et la Région wallonne est conclue sur une base annuelle, elle espère pouvoir, à terme, convertir cet accord en convention pluriannuelle... Ecolo espère que la réponse de la Ministre rassurera l'APEDAF, mais surtout les familles, pour lesquelles le placement de leur enfant dans l'enseignement normal dépend de cette aide.

ecolo La Bruyère

Le groupe Ecolo La Bruyère se réunit tous les mois pour préparer le conseil communal, les activités locales et le journal.

- ▶ Bovesse : Denis Rihoux, 081/569649
- ▶ Emines : Olivier Dupont, 081/200309
- ▶ Meux : Jacqueline Niessen, 0479/639643
- ▶ St Denis : Jacqueline Niessen, 0479/639643
- ▶ Rhisnes: Philippe Soutmans, 081/568573
- ▶ Villers : Solange Coets, 081/ 510115
- ▶ Warisoulx: Anne-Marie Decamp 081/512298

Secrétariat : Béatrice Lutte, 081/513504

Site Web d'Écolo La Bruyère:
www.labruyere.ecolo.be

Le conseiller communal :

Jean Severin, rue des Déportés 11 à Rhisnes, 081/568744, sevejean@swing.be

Ce journal, imprimé sur du papier recyclé avec de l'encre végétale, est **entièrement financé** par les cotisations des membres et les jetons de présence du conseiller communal.

Agenda des conseils communaux 2007:

- ▶ Jeudi 23 février
- ▶ Jeudi 30 mars
- ▶ Jeudi 11 mai
- ▶ Jeudi 6 juillet
- ▶ Jeudi 7 septembre
- ▶ Jeudi 12 octobre
- ▶ Jeudi 9 novembre
- ▶ Lundi 4 décembre
- ▶ Jeudi 28 décembre

Vous avez des questions à poser ?
Des réactions à nous soumettre ?

Des avis à partager ? ...
N'hésitez pas à nous contacter :

ecolo.la.bruyere@skynet.be

ÉCOLO

Brigitte Maroy, échevine Ecolo de l'urbanisme à Sombreffe.

Brigitte Maroy, 45 ans, est licenciée en géographie et éco-conseillère. Elle vit à Sombreffe depuis la naissance de ses trois enfants.

Comme unique représentante d'Ecolo au sein de la majorité, comment parvenez-vous à impulser une démarche verte ?

Je suis toute seule de mon groupe au Conseil Communal et au Collège. Comme je suis très sensible à l'aménagement du territoire, j'en suis devenue échevine ainsi que de l'urbanisme. J'ai immédiatement amené le projet d'aménager un schéma de structure. Cet outil a permis énormément de débats quant à ce qu'on voulait donner comme projet pour notre territoire communal et ce, pour déboucher sur un consensus total. D'où la réflexion que j'ai pu amener au sein de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire avec des citoyens et des politiques alors qu'elle n'avait jamais existé.

Donc vous êtes arrivée à impulser une dynamique irréversible ?

J'en ai l'intime conviction. La réflexion est là. Elle est citoyenne et participative. En 2000 encore, l'Echevin de l'urbanisme disait: « La Commune n'a pas de pouvoir; c'est une simple boîte aux lettres en matière d'urbanisme ». Plus jamais on ne pensera cela ici. C'est un acquis. Il y a d'ailleurs d'autres exemples: dans le cadre du Plan Communal de Développement Rural que nous avons remis sur pied, nous avons initié une structure participative avec une Commission locale de développement rural. Là aussi, le pas qui a été réalisé appartient à tout citoyen sombreffois et la marche arrière n'est plus possible.

Quant au logement social, alors qu'il n'y en avait plus aucun nouveau depuis trente ans, nous avons inauguré huit logements sociaux et nous venons de délivrer des permis d'urbanisme pour six maisons bioclimatiques sociales dans un de nos

villages. Nous avons aussi fait construire six maisons avec des panneaux solaires dans un lotissement social. Cette offre répond à un besoin local majeur. En tant qu'échevine de l'urbanisme, je tente de convaincre les investisseurs de réaliser simple, sobre, pour qu'ils ne soient donc pas trop coûteux, avec une intelligence dans la construction qui fasse que le budget d'occupation quotidienne ne soit pas trop lourd. Je leur conseille le chauffage au gaz plutôt qu'à l'électricité, d'isoler convenablement,...

Votre intervention dépasse-t-elle le stade du conseil ?



Il y a des impositions que le Collège des Bourgmestre et Echevins a accepté de mettre systématiquement dans le cadre d'octroi de permis de logement groupé: l'obligation qu'il y ait au moins une parité en termes de parking pour ne pas développer une charge trop importante de véhicules sur l'espace public, etc.

Rester un ghetto pour riches ou non est un choix politique.

Je crois fermement à la nécessaire intégration de tous dans un seul lieu et que le seul bon projet en termes de logements sociaux ou autres est d'éviter la création de ghettos. Si vous faites un lotissement de 25 lots de 15 ares, vous n'aurez que des gens avec une capacité financière élevée. Si vous faites des logements sociaux avec quelques terrains de 15 ares, de 10, de 5 ares et, en fonction de la localisation dans la commune et de la pertinence par rapport à la densité, des petites maisons divisées en appartements, vous induirez une mixité de population, vous dispersez les profils et aboutissez à une meilleure intégration. La bonne voie est dans cette mixité-là. C'est vraiment très important...

Brigitte Maroy, sera avec Philippe Grévisse, Jean-Marc Toussaint, Benoît Roels et Jeannette Waucquez, présente à la soirée du **21 mars à St Denis** consacrée au logement à La Bruyère (entrée gratuite).